



# **AZB 10 ANS**

## **Super Week-end les 2-3-4 mai derniers !**

N° Spécial Juillet 2025

### **Domaine La Chapelle 04300 SIGONCE (04)**

Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à l'organisation de ces 3 jours de fête, des moments d'échanges et de rencontres aussi denses qu'enrichissants, tant par les conférences que par les contacts noués à cette occasion...

Beaucoup ont apprécié la piscine et la cuisine délicieuse, sans oublier la soirée de danse folk, qui restera un souvenir inoubliable pour celles et ceux qui n'avaient pas dansé depuis plusieurs années.

### **REMARQUABLE REPORTAGE DE L'AGENCE CITIZEN LIGHT SUR LES 10 ANS D'AZB**

**« 10 ANS DE LUTTE CONTRE LES ONDES : LES VICTIMES S'UNISSENT »** Vidéo de 36.57 mn

<https://asso-zonesblanches.org/temoignage-mon-cerveau-brule-le-combat-dun-electro-hypersensible-a-la-recherche-dune-zone-blanche-ou-vivre-depuis-huit-ans-3/>

**Voici le résumé du documentaire :**

#### **Sujet principal :**

Le documentaire traite de l'électrohypersensibilité (EHS), un handicap invisible causé par la surexposition aux ondes électromagnétiques (wifi, 4G, 5G, compteurs intelligents, etc.). Les personnes touchées, appelées EHS, vivent une exclusion sociale majeure car elles ne supportent plus les ondes omniprésentes.

#### **Les points essentiels :**

##### **1. Les EHS comme sentinelles :**

- Ils sont comparés aux "canaris dans les mines" : ils détectent avant tout le monde les effets nocifs des ondes.
- Leur handicap pousse à inventer des solutions créatives pour continuer à vivre en société.

##### **2. L'invisibilisation et l'exil :**

- Les EHS sont souvent contraints de s'isoler (grottes, forêts) car il n'y a presque plus de zones blanches (sans ondes).
- Cette situation dramatique est encore peu médiatisée.

##### **3. Un déni organisé :**

Les lobbies des télécommunications influencent fortement les décisions politiques et médiatiques. La priorité est donnée à la rentabilité économique au détriment de la santé publique.

##### **4. Les effets scientifiquement prouvés :**

- Augmentation de la pollution électromagnétique globale.
- Effets cocktails : interactions entre ondes, métaux

lourds, pesticides, perturbateurs endocriniens.

- Impacts immunosuppresseurs, hormonaux, neurologiques et risques accrus de maladies (cancers, Alzheimer, etc.).

##### **5. L'évolution du combat :**

- Création d'associations comme AZB (Association Zones Blanches) pour fédérer les victimes et défendre leurs droits.
- Volonté de créer des "HQSE" (Habitat de Qualité Santé Environnementale) : refuges protégés.
- Défis financiers et immobiliers pour offrir des alternatives de vie aux EHS.

##### **6. Une mobilisation essentielle :**

- Les rassemblements permettent aux EHS de sortir de l'isolement, de se redonner de l'espoir et de la force.
- La lutte pour la reconnaissance de l'EHS continue malgré les obstacles politiques et économiques.

##### **7. La prévention comme enjeu global :**

- Des solutions existent pour limiter les nuisances (technologies propres, déploiement raisonné).
- L'inaction coûtera plus cher à long terme en termes de santé publique et d'économie.

##### **Conclusion :**

L'électrohypersensibilité est un problème de santé publique majeur, encore marginalisé. Derrière ce combat se joue un choix de société : celui d'un développement technologique respectueux du vivant. Les EHS alertent sur un risque qui nous concerne tous.

Acronymes : EHS : électrohypersensibilité - MCS : Sensibilité chimique multiple (en anglais « multiple chemical sensitivity »)

# LA 1ERE FRESQUE DES EHS-MCS



Le concept de cette fresque réalisée en adaptant le principe de la Fresque du Climat par des bénévoles d'AZB est une façon créative et participative de remettre en mémoire les 10 dernières années. »

C'est un premier outil pour nous aider à communiquer sur les messages clé de la problématique.

Il est construit en 3 parties :

**En haut** : l'histoire d'AZB et ses temps forts

**Au milieu** : une sélection bibliographique montre que l'EHS a fait l'objet de nombreuses recherches, les moments juridiques importants, des caricatures etc.

**En bas** : l'échelle du temps et le parallèle avec l'exposition croissante aux ondes.

Une fresque complémentaire d'expression créative était en construction pendant les 2 jours sur le thème des besoins pour survivre, des suggestions d'actions avec les priorités et les petites annonces.

Un fil à linge comme une grande lessive faisait office de support pour présenter des documents ressources mis à disposition (lettres types etc ...) ou encore les poèmes reçus (merci à ceux qui nous les ont envoyés).



## LES CONFERENCES SANTE



*Les Conférenciers « Santé » : Catherine Neyrand - Gérard Dieuzaide - Christian Bordes*

### ◆ **LES ATELIERS DE PRISE DE CONSCIENCE DU CORPS ET LES MOUVEMENTS ANTIDOTES DE CATHERINE NEYRAND, masseur kinésithérapeute en pratique Mézières (AMIK) et chaînes musculaires GDS (apgds.com).**

#### **« Se redonner les bonnes habitudes comportementales »**

Catherine Neyrand explique que nos corps exposés aux champs électriques et aux ondes électromagnétiques sont mis sous tension par électrification et courants induits. Chaque corps est avant tout neurosensoriel de par ses organes de sens et son système nerveux. Il perçoit de nombreuses informations qui seront traitées à différents niveaux du corps (moelle épinière, cerveau, système neuro végétatif, système entérique...)

Elle a présenté les grands principes de la bio-mécanique à partir d'une approche psycho comportemental musculaire à l'origine de 6 typologies décrites par Godelieve Denys Freud GDS.

Le corps est langage exprimant son histoire, son vécu, chacun est unique. Traumatismes physiques et psychologiques auront des conséquences sur les typologies qui pourront être amplifiées par l'exposition aux ondes artificielles.

Des exercices ont été pratiqués en conscience debout, assis, puis allongés pour permettre un rééquilibrage musculaire agoniste antagoniste (ex biceps triceps).

Les chaînes musculaires en excès ainsi détendues, le corps se remet à la terre et se réenracine.

Les mouvements antidotes de Catherine sont un moyen facile et efficace pour diminuer les tensions et se faire du bien.

A la suite de cette séance, elle a proposé une autre façon de marcher avec le « pas portant » et une marche à reculons, permettant une meilleure re-connection à la terre.

### ◆ **« LES FACTEURS DE SUSCEPTIBILITES »**

#### **par GERARD DIEUZAIDE, Chirurgien-dentiste et posturologue.**

Gérard Dieuzaide observe depuis plus de 15 ans des tensions toniques induites par différentes sortes de pollutions électromagnétiques. Selon lui « **le corps ne ment pas** » et personne ne pense à son plus proche environnement, c'est-à-dire à ce que nous avons sur nous ou en nous et que Gérard Dieuzaide appelle les facteurs de susceptibilité.

Les personnes EHS et MCS présentent souvent des matériaux toxiques en bouche comme par exemple des métaux, des résines, voire certaines céramiques.

La plupart du temps, ces personnes présentent des troubles musculo-squelettiques et fibromyalgiques ainsi que de la fatigue chronique et des tensions. Lorsqu'ils se « mettent à la Terre\* », leurs muscles se débloquent et la santé s'améliore.

Sur la base de la posturologie (test d'amplitude des mouvements articulaires), le Docteur Dieuzaide a proposé de nous montrer sa pratique qui s'appuie sur la tonicité des muscles pour identifier les blocages du corps.

Parmi les facteurs de susceptibilité il y a également le problème occlusal dentaire et les vêtements qui peuvent être mal tolérés. Gérard Dieuzaide suggère d'éviter de porter des vêtements en polaire (plastique), il a observé que les teintures de vêtements même en matière naturelle sont parfois mal supportées.

Le docteur Dieuzaide a écrit 6 livres sur l'électrohypersensibilité et la chimicosensibilité. Vous pouvez retrouver son livre « Testing thérapie » aux éditions Dangles, 2019.

*\*La mise à la terre consiste à se reconnecter à la terre en marchant pieds nus, en mettant les pieds ou les mains dans l'eau ou grâce à des appareils de mise à la terre.*

## ◆ L'IMAGERIE ELECTROPHOTONIQUE

Par **CHRISTIAN BORDES**, diplômé en bioélectrographie.

« Une approche qui nous apporte des informations sur l'énergie humaine ».

L'ostéopathe Christian Bordes découvre fortuitement et avec émerveillement dans les années 1999 la technologie Kirlian. Il s'agit d'une photographie appelée « électrophotonique » redécouverte en 1939, en Russie, par les époux Kirlian. L'imagerie permet de visualiser un halo lumineux ressemblant à une aura de couleurs variées, large d'environ 1 à 3 cm, autour d'êtres vivants. A partir de ce halo lumineux « **on peut percevoir des champs de l'ordre de l'invisible** ». Il observe aujourd'hui ce phénomène physique avec l'outil Bio-Well, une caméra qu'il utilise au quotidien. La visualisation des problèmes lumineux est une aide précieuse pour comprendre les déséquilibres du corps humain.

**Les grandes dates qui ont compté dans l'évolution de cette technologie :**

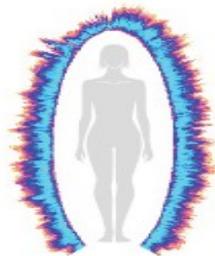
- Dès 1777, on observe un effet de fluorescence des objets.
- En 1880, Tesla observe un effet couronne, un corps lumineux
- En 1934, **Kirlian** poursuit des recherches liées au secret-défense : les photos Kirlian montrent une lumière autour d'une feuille (1970 – 1980). Le corps émet des lumières, même après la mort pendant 5 jours.

Par exemple, en 1999, un homme très fatigué pose ses doigts sur un papier photographique, aucune image ne s'imprime, on pourra en déduire une faiblesse énergétique. « **La maladie n'est autre qu'une souffrance lumineuse de l'être**. Nos cellules communiquent par des photons à une longueur d'ondes de 400 nano-mètres, les « **Bio-photons** ». Le Bio-Well est un logiciel qui permet d'établir un bilan énergétique. Le bout des doigts indique l'énergie du vivant. Si on ressent des picotements au bout des doigts, un organe est atteint. Il y a de nombreux points d'acupuncture sur les doigts et les pieds. Là se trouvent un maximum de glandes sudoripares et de vaisseaux sanguins. Ce test est bien toléré par les personnes électrohypersensibles, car il est non-invasif, il suffit d'introduire le bout de son doigt dans un appareil, qui « lit » notre niveau énergétique.

**En 1983, le Dr Mandel, en Allemagne, fait le lien avec les méridiens d'acupuncture.**

Le Dr Banos distingue plusieurs stades : le stade idéal, le stade énergétique, le stade biologique (troubles non déclarés), le stade fonctionnel (des troubles perçus – une décompensation cellulaire), puis le stade lésionnel (des lésions tissulaires macroscopiques).

Autre exemple : une personne épileptique depuis 12 ans peut être une personne EHS qui s'ignore, son état aura toutes les chances de s'améliorer avec la micronutrition et un tapis de mise à la terre.



Mesure énergétique du corps humain par le Bio-Well.

**Christian BORDES identifie 4 points-clés chez la personne EHS-MCS :**

- 1. Les vaisseaux de la zone cérébrale** sont souvent en difficulté, d'où des pertes de mémoire, des micro-AVC, puis Alzheimer (le stade ultime de l'EHS, pour le Pr Belpomme)
- 2. La glande pinéale** (également appelée épiphyse) réagit aux ondes électromagnétiques et se calcifie avec l'âge. C'est notre horloge interne du rythme jour/nuit.
- 3. Les glandes surrénales**, impliquées dans la production d'adrénaline. Celles-ci chutent, la personne lutte et s'épuise.
- 4. Le « bruit interne »**, qui correspond à la charge électrostatique du corps, comme par l'usage systématique du Wifi.  
« **Même lorsque les tests médicaux sont normaux, nous pouvons être en « sous-santé** ».

Il est important de tester le niveau des prises de terre dans les maisons, le circuit électrique est souvent pollué. A titre indicatif la prise de terre doit être idéalement entre 2 et 10 omhs (selon la Baubiologie allemande) bien que ces valeurs ne fassent pas consensus.

En savoir plus : <https://electrosensible.solutions/christian-bordes-la-sante-durable-lavenir-pour-votre-sante/>  
<https://asso-zonesblanches.org/comes-les-demarches-preventives/>

## LES CONFERENCES HABITAT



Les conférenciers « Habitat » : Maxime TASSIN - Guy LERAT - Paul LACOSTE

### ◆ « DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION (ET DE DECORATION) VERS PLUS D'ENVIRONNEMENT par Maxime TASSIN, architecte. Les 8 points clé.

Albine

A partir du drame de l'héroïne de Zola morte asphyxiée par les émanations de fleurs sauvages en « décorant » sa chambre, les 8 points clés qui permettent d'orienter le choix des matériaux de construction et de décoration vers plus d'environnement sont :

- **L'interdiction des matières toxiques ou polluantes** (mais avec 150 000 formules chimiques sur le marché, grande difficulté d'identifier les substances les plus dommageables et d'obtenir leurs interdiction)
- **La restriction par décret** (omniprésentes dans le bâtiment, les restrictions d'emploi ne sont pas toujours comprises et, de ce fait, souvent contournées : produits à prescrire uniquement en extérieur, mis en œuvre à l'intérieur des logements, par exemple).
- **Les fiches des données de sécurité** avec leurs phrases R/H (Risque/Hazard) et leurs phrases S/P (Sécurité/Prudence), (obligatoirement publiées pour tous les produits présentant des toxicités, des écotoxicités, des émanations dangereuses en cas d'incendie etc. .... souvent mal connues des professionnels du bâtiments. Ces fiches sont à retrouver sur les sites internet des fabricants (sous le titre : FDS) ou sur QUICKFDS.COM, site gratuit qui diffuse les fiches des données de sécurité d'un certain nombre d'industriels.
- **Les écolabels** (les bons et les médiocres) avec la quasi-absence notoire d'écolabel français pour le secteur de la construction ; les plus fiables : Label Cygne blanc / The Swan (pays nordiques), Label natureplus, éventuellement Label Ange Bleu (Blauer Engel), Ecolabel européen...)
- **Les autres étiquettes** du genre E1, E2, E3 pour la teneur en formaldéhyde des produits dérivés du bois ou EC1, EC2, EC3 pour les colles moins ou plus toxiques.... FSC pour les bois issus de forêts correctement gérées (sigles attribués pour une seule qualité mais ne prenant pas en compte l'ensemble du cycle de vie des produits)
- **La déclaration positive et complète**, à l'instar de celle qui figure sur tous les produits alimentaires : souhaitée par certains consommateurs avertis mais honnie par les syndicats de fabricants de matériaux qui prétextent le secret industriel pour ne pas rendre publique les compositions explicites des produits.
- **L'information auprès des professionnels**, bien faite par des organismes comme l'IRNS, l'OPPBTB ou l'ANACT et obligatoire sur les chantiers d'envergure, moins suivie sur les chantiers diffus « Monsieur, si c'était toxique, ça ne serait pas sur le marché » (y compris port des EPI, équipements de protection individuelle et EPC, équipement de protection collective) et les solutions pour amoindrir les effets des polluants existants.
- **Le travail des groupes de pression liés aux fabricants** : les intérêts financiers à court terme des industriels (mêlant concurrence, part de marché, bénéfices...) peuvent les amener à engager des sommes colossales pour ralentir la diffusion de l'information sur les effets négatifs de leurs productions.

L'opacité de l'information sur les effets des matériaux sur les pollutions atmosphériques est reconnue officiellement.

Les informations disponibles sur les matériaux mis en œuvre sur les chantiers sont d'un accès bien plus facile qu'il y a quarante ans mais restent des documents complexes et il est souvent malaisé de s'y retrouver quand on est au pied du mur ou, plus exactement, devant la porte du fournisseur.

Un énorme chantier doit rapidement être programmé, financé et ouvert pour rattraper les graves manques de connaissance du sujet : il en va de la santé des professionnels de la construction mais également de la qualité sanitaire des espaces clos (qualité de l'air, ambiances, risques...).

## ◆ « LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON ANTI-ONDES BELGE »

par Guy LERAT



En 2020 après 6 mois de recherche et avoir effectué 10 000 km de distance il découvre une zone encore assez blanche à Rièzes-Chimay (6464) en Belgique à 3 kms de la frontière Française et à 50 kms environ au nord de Charleville-Mézières. Les antennes relais Belges et Françaises sont à plus de 3 km de distance.

### **Son expérience d'accueil de personnes EHS**

Avec beaucoup d'humour il explique qu'il avait mis un camping-car en location. Malheureusement, il y faisait froid l'hiver ce qui n'était pas idéal.

Mais surtout, lui et sa compagne se sont épuisés : « **des EHS un jour ça va, des EHS une semaine ça va plus, ils venaient de Hollande, de France, ils avaient des religions différentes et ils avaient tous besoin de raconter leur vie ..... faire vivre ensemble des EHS ce n'est pas de la tarte** ».

Il fait ainsi un sympathique clin d'œil à notre association qui a parmi ses objectifs la création de lieu de vie pour les personnes EHS-MCS.

Echaudé par cette première expérience d'accueil, Guy Lerat décide de construire une maison. Il recherche un architecte, des ingénieurs, des professionnels du bâtiment mais il fait choux blancs car personne ne connaît suffisamment le sujet de l'EHS pour proposer des projets adaptés.

Il décide alors de se débrouiller par lui-même. Il envisage de créer une maison dans l'idée d'accueillir 2 personnes EHS avec des espaces privés et communs puis cela s'avère trop compliqué. Au final c'est un logement de 90 m<sup>2</sup> pour une famille avec 3 chambres, une salle de bain, 2 points d'eau, une cuisine-salon qui sera réalisé avec tout le confort moderne sans les nuisances des ondes électromagnétiques artificielles.

### **Son approche :**

- Faire le plus simple possible, faire par eux-mêmes (à part les murs extérieurs), faire le moins cher possible
- Tenir compte de la disponibilité des intervenants extérieurs et de la disponibilité des matériaux
- Choisir les matériaux extérieurs en tenant compte de la règle de la permittivité (conductivité des ondes).
- Mesurer les ondes au fil des travaux de manière à tester et gérer les problèmes au fur et à mesure. Il utilisera le spectran (mesures des fréquences d'émission).

La maison arrive toute faite d'Autriche le 1er juillet 2021, elle sera habitable 10 mois plus tard après un travail intensif.

L'investissement global est 190 000 € soit environ 2100 € du m<sup>2</sup> avec la mise en place des moyens de protection.

**La fiche de mise en œuvre est sur notre site internet** <https://asso-zonesblanches.org/contructions-ehs-mcs-en-europe/>

### **Location du baldaquin**

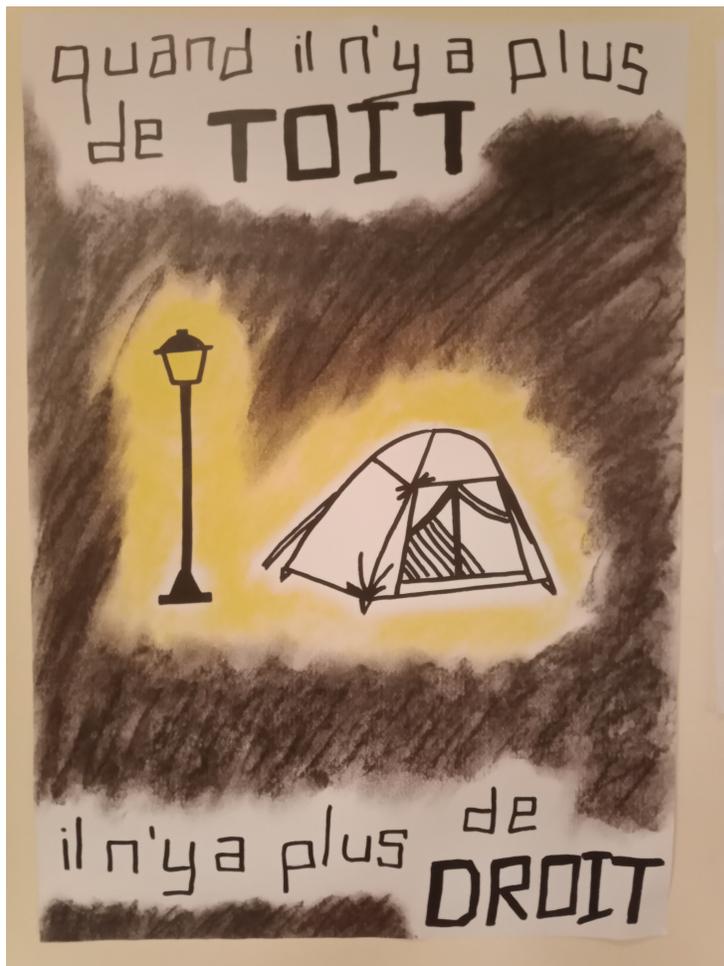
Nous remercions à nouveau Guy Lerat pour la création du baldaquin anti-ondes offert en soutien à notre association. Rappel : celui-ci est mis en location pour une durée de 3 mois au maximum pour aider nos adhérents qui souhaitent le tester. Tarif : 75 €/mois, 500 € de caution + frais de port.

Contact : [bernadette.lecompte@orange.fr](mailto:bernadette.lecompte@orange.fr)



## ◆ « LE DROIT A L'HABITAT LEGER »

Par PAUL LACOSTE, président de l'association Halem (\*Habitants de Logements Ephémères ou Mobiles)



Source : « Collectif échanges et partenariats »

Les personnes atteintes de syndromes MCS ou EHS recherchent pour leur sauvegarde des espaces où les ondes et les effluents chimiques sont absents. Concernant particulièrement les ondes, la volonté des lobbies et du gouvernement d'assurer une couverture de tout le territoire amène à une disparition progressive des dernières zones blanches. Quelques rares espaces encore mais pour combien de temps si aucune mobilisation n'amène à leur reconnaître un intérêt pour le moins sanitaire.

Parmi les zones blanches subsistant encore à l'heure actuelle, la plupart sont classées comme zone naturelle et sont dépourvues de toute habitation. Aussi certains habitats légers ou mobiles, constituant potentiellement des cellules également protectrices et possiblement un habitat sain, pourraient être installés légalement sur ces zones, par le biais d'un dispositif de droit commun via la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU), en classant en **STECAL la zone concernée pour de l'habitat mobile ou démontable**, autonome au regard des réseaux le cas échéant. La loi ALUR a prévu cette possibilité il y a dix ans déjà.

En l'absence de PLU, la collectivité peut initier une démarche identique par simple délibération, soumise cependant au contrôle de légalité du Préfet

Les autres possibilités relèvent du droit dérogatoire et de l'autorité du Préfet, qui a par ailleurs en charge des obligations en matière de santé publique et de protection des populations parmi lesquels les projets d'expérimentation de la réversibilité de l'habitat initiées par des collectivités, les réquisitions et mise à disposition de terrain de l'Etat ou des collectivités par baux emphytéotiques... nombre de possibilité s'offrent en réalité !

En l'absence de prise en compte des besoins concrets des personnes affectées, il apparaît cependant opportun d'agir auprès du Préfet, de l'ARS, des DDT (Directions Départementales des Territoires) pour signifier des situations critiques qui engagent leur responsabilité au titre de la protection des populations, des politiques de santé et de la planification territoriale.

Le gouvernement actuel sous l'influence des diktats économiques ne laisse espérer aucune solution de son côté, mais le parlement a ratifié récemment, dans la loi de simplification économique ; une possibilité de déroger à la norme pour les paysans s'installant en habitat démontable sur leur exploitation en l'absence de logement à proximité.

Il ne faut donc pas perdre espoir, seule la lutte paie !




**AZB**  
 Association  
 Zones Blanches


**70**

*Merci à  
 tous ceux qui  
 participent à faire  
 vivre AZB!*